



Le Maire
U Merre

AVIS DE PUBLICITÉ

La Ville de Corte a reçu une demande d'occupation du domaine public pour l'installation d'un food-truck à l'embranchement du chemin du Fussatu et de la route de Bastia.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la Ville procède à une publicité préalable afin de vérifier l'existence éventuelle d'une manifestation d'intérêt concurrente.

Les personnes intéressées par l'occupation de cet emplacement pour une activité similaire sont invitées à transmettre leur candidature avant le :

30 septembre 2026 à 17 h

à :

Mairie de Corte – 21 cours Paoli – 20250 Corte

ou par courriel à : secretaire.maire@ville-corte.fr

Le dossier devra comporter une présentation succincte du projet, les caractéristiques du véhicule, les jours et horaires d'exploitation souhaités ainsi que les mesures prévues en matière de propreté et de sécurité.

En cas de plusieurs candidatures, elles seront examinées notamment au regard de la qualité du projet, de son insertion sur le site, des conditions de sécurité et de la gestion des nuisances.

La présente publicité ne vaut pas autorisation d'occupation du domaine public.

Fait à Corte, le 16 septembre 2026.

LE MAIRE

XAVIER POLI



Mairie de Corte – Merria di Corti
21 Cours Paoli - 21 Corsu Paoli
Tel : 04.95.45.23.01
20250 Corte – 20250 Corti
www.mairie-corte.fr